



LE BEAU LIEU

Bulletin d'informations municipales

Bulletin no. 34

Janvier 1980

Nos taxes baisseront-elles en 1980?

En recevant votre compte de taxe municipale il y a quelques jours et en le comparant avec celui de l'an dernier, vous avez sûrement pensé que les taxes augmentaient en 1980 à Ste-Pétronille.

Détrompez-vous. En réalité elles baissent! Mais ce n'est pas si simple que ça; plusieurs facteurs à la fois sont modifiés cette année, de sorte qu'il est très difficile d'évaluer l'effet de chacun d'eux pris individuellement.

D'abord le plus facile: les besoins de la municipalité. De ce côté, peu de changement. Votre Conseil administre la chose municipale de façon saine et rigoureuse de telle sorte que toute chose étant égale, il n'y aurait eu que peu de changement de taxe cette année.

Mais voilà qu'il y a la réforme de la fiscalité des municipalités. Concrètement, pour Ste-Pétronille, cette réforme signifie que la municipalité perd d'importants revenus qui venaient du gouvernement du Québec sous la forme de compensations de taxe de vente. Du fait que nous perdons ces revenus, nous devons évidemment taxer en plus pour équilibrer le budget. Toutefois, en compensation, le gouvernement prend à sa charge le fardeau de la taxe scolaire. En effet, dès 1980 il n'y aura plus de taxe scolaire à payer; du moins presque plus. Le taux normalisé de \$1 du cent dollars d'évaluation foncière sera complètement supprimé. Il ne restera que la partie du compte qui couvre les dépenses non subventionnées qui se situent autour de 0.30¢ le \$100 d'évaluation.

Jusqu'ici la comparaison serait assez facile. Le taux du \$100 d'évaluation, pour le scolaire et municipal totalisé, était en 1979 de quelque \$2.67 alors que, sur la même base, en 1980 il serait de \$1.50. Donc près de 43% de moins de taxe à payer en 1980.

Il est toutefois beaucoup plus difficile de comparer, car pour compliquer le tout en 1980, nous avons un tout nouveau rôle d'évaluation qui fait que toute comparaison est à peu près impossible. Disons tout de même que l'ensemble du rôle a été élevé de quelque deux fois et demi. Mais le changement n'est pas le même pour chaque propriétaire. En effet, si votre propriété dans le passé était sous-évaluée, il est possible et même probable que votre augmentation, au nouveau rôle, soit plus grande que celle d'un autre.

Il n'en reste pas moins que l'ensemble du rôle d'évaluation étant deux fois et demi plus grand, le taux de taxe tombe par le fait même de deux fois et demi ce qu'il aurait été sur l'ancien rôle.

Tout ceci peut paraître assez complexe, mais ce qui compte à la fin, c'est ce que le contribuable doit déboursier; et le meilleur moyen de vérifier la différence entre 1979 et 1980, c'est que chacun additionne son compte de taxe municipale à celui du scolaire pour l'année 1979, fasse de même pour 1980 (lorsqu'il aura reçu le scolaire à l'automne 1980) et fasse la différence du total de chacune des deux années. Pour la plupart, le résultat devrait donner une baisse de quelque 40% pour 1980.

Finalement, ce qu'il faut retenir, c'est qu'entre 1980 et 1979, il faut comparer les taxes scolaires et municipales de chaque année prises dans leur ensemble plutôt qu'individuellement.

Michel Bourbeau

Le zonage encore à l'ordre du jour

Tous les citoyens(ennes) intéressés de près ou de loin au règlement de zonage et de lotissement qui a été présenté lors de la dernière assemblée du Conseil, sont invités à assister à l'assemblée des électeurs lundi, le 28 janvier à 19:00 heures.

Le zonage et le lotissement sont des éléments clés du développement futur de Ste-Pétronille. C'est à partir de là que l'on pourra savoir où l'on peut encore construire et qu'est-ce qu'on peut construire (marge de recul, normes d'affichage, permis, etc...)

Que vous approuviez ou que vous rejetiez les propositions du Conseil, il y va de votre intérêt d'être présent lundi. Ce règlement de zonage et celui de lotissement doivent être l'expression de la majorité des citoyens. "Mêlez-vous de vos affaires".

Inauguration d'une piste de ski de fond

Le comité des sports de Ste-Pétronille est heureux de vous annoncer qu'il y a maintenant une piste de ski de fond qui est mise à votre disposition dans votre municipalité.

Rappelons que dans le sondage effectué l'automne dernier sur les besoins des citoyens de Ste-Pétronille en matière de loisirs, 65% des 115 familles visitées ont manifesté le désir d'avoir la possibilité de pratiquer ce sport qui fait de plus en plus d'adeptes chaque année.

C'est maintenant chose faite et vous aurez l'occasion de parcourir une piste balisée qui sera entretenue régulièrement tout au long de la saison. Nous avons évité les pistes de motoneiges et nous espérons qu'en retour les motoneigistes sauront respecter le parcours que nous avons tracé.

Il va sans dire que cette réalisation n'aurait pas été possible sans la bonne collaboration des propriétaires qui nous ont donné la permission de passer sur leur propriété.

Pour souligner cet événement de façon spéciale, nous ferons officiellement l'ouverture de la piste dimanche, le 27 janvier à 13:00 heures dans le local situé en face de la bibliothèque, à l'ancienne école. A cette occasion, il y aura un spécialiste qui vous entretiendra sur les techniques de base du ski de fond, le genre de cire à utiliser dépendamment des conditions de la neige et il fera une démonstration sur la manière d'appliquer les différents produits.

Le tout durera environ 1 heure et ensuite nous pourrons tous ensemble parcourir la piste afin d'en connaître exactement le parcours.

Nous vous invitons donc à venir nous rencontrer en grand nombre à l'occasion de cette journée spéciale.

Le Comité des sports

Projet "Vive la musique"

Il nous fait plaisir de vous faire part d'une excellente nouvelle en provenance d'Ottawa.

Etant donné l'ampleur qu'a prise sur l'Ile tout entière le projet "VIVE LA MUSIQUE" parrainé par notre municipalité, le Conseil National des Arts a exceptionnellement accordé le renouvellement du projet pour une troisième année consécutive, en octroyant à M. Guy Isabelle une demi-subsvention pour continuer son travail de musicien-animateur parmi nous. Ce dernier recevra donc une bourse de \$6,000. d'Ottawa, alors que le reste de son salaire sera payé à même l'aide financière reçue des quatre municipalités où résident nos choristes, soit Ste-Pétronille, St-Pierre, St-Laurent et St-Jean.

La feuille intitulée "Une Vague de Musique sur l'Ile" indique clairement toutes les activités qui seront mises sur pied en janvier et février en rapport avec le projet musical. Vous êtes donc invités à y participer et à profiter de cette vague de musique qui déferle sur l'Ile. Bienvenue à tous!

Denyse Choquette
Responsable du Projet

Le Service des Incendies toujours sur un pied d'alerte

Pour l'année qui s'éteint, le service intermunicipal des incendies (regroupant St-Pierre, Ste-Pétronille et St-Laurent) est heureux de faire le bilan de ses activités dans un passif accru. Ici, contrairement aux autres entreprises, on est heureux quand les commandes baissent en quantité et/ou en gravité...

En 1979 grâce à l'effort concerté des citoyens de nos trois municipalités qui ont su prévenir et prendre garde, grâce également à l'efficacité de nos quelque 45 pompiers volontaires aidés d'un matériel adéquat (2 camions-pompe et 2 camions-citerne bien abrités dans les nouveaux locaux de St-Pierre et de St-Laurent) le service intermunicipal des incendies a su limiter au minimum ses interventions et ses conséquences à la plus grande satisfaction de tous.

Il nous reste à souhaiter autant de succès pour l'année 80. Et comme il n'y a pas de fumée sans feu, il n'y a pas de bons services d'incendie sans bons chefs de pompiers: nous en profitons pour remercier les 3 chefs ainsi que notre directeur M. Albert Aubin pour son excellent travail.

Tommy O'Donnel